

Préambule au comité de groupe du 4 juillet 2018

Un SALTO dans l'inconnu ?

Ce comité de groupe est réuni un mois après la grand messe de la rue de Valois et alors que la présidence de FTV vient de désigner un directeur de la transformation dans le cadre de la mise en place de la réforme de l'audiovisuel public. Les arbitrages stratégiques, organisationnels et budgétaires sont attendus dans les jours qui viennent.

Ce sera un élément de contexte pour le sujet du jour, la présentation du projet SALTO de plateforme commune FTV, TF1, M6. Avec bien entendu un certain étonnement de notre part face à ce qui paraît être un projet de développement au moment où l'Etat semble plutôt avoir pour ambition de réduire le périmètre de l'audiovisuel public.

France 4 basculé sur le web, France Ô arrêtée, les éditions nationales de France 3 menacées par le jeu des vases communicants de la multiplication par 3 des programmes régionaux, la station de Paris Ile de France Vanves supprimée...

Digital first avec quels moyens ?

Le projet SALTO semble entrer de plain-pied dans l'approche « digital first ». Qui peut le nier ? Disposer d'une plate forme de SVOD unissant les forces nationales et à vocation européenne afin de rivaliser avec Netflix et Amazon qui représentent à eux seuls actuellement près de 90% du marché est effectivement un enjeu important, entre autres pour le rayonnement de la

francophonie dans le monde. On s'étonne d'ailleurs que TV5 Monde, qui en est un acteur clé ne soit pas impliquée.

Le projet pose bien évidemment la question de son modèle économique, du montant des abonnements envisagé, du nombre d'abonnés espéré, de la ressource publicitaire attendue, de la répartition des gains entre les partenaires, de l'utilisation de la data dans une logique qui est désormais celle de la demande et plus simplement celle de l'offre.

Le financement de la plateforme sera-t-il crédible compte tenu des enjeux d'investissement et du montant des économies qui risquent d'être très prochainement annoncées pour France Télévisions ? Quelles seront les retombées sur nos filiales commerciales, FTD, FTP et MFP (renommé Studio France TV) ?

La lancinante question des droits

D'autant que la question des droits des programmes que les diffuseurs financent très majoritairement est loin d'être réglée. Tant pour France Télévisions que pour TF1 et M6, eux aussi soumis, à leur niveau, aux contrats léonins qui les lient aux producteurs privés. Pour nous, cette question de la détention des droits doit s'inviter dans le débat, et nous y associons la question du recours à nos moyens de fabrication internes, eux aussi en cours de réorganisation.

Ce projet SALTO a-t-il reçu l'aval de l'actionnaire ? N'entre-t-il pas en contradiction avec le projet de BBC à la française de rapprochement de tous les acteurs de l'audiovisuel public français ? Associera-t-il Arte qui offre aussi un choix d'œuvres non négligeables ? A-t-il vocation à s'ouvrir à d'autres partenaires publics ou privés, nationaux ou internationaux ? Quelle sera son mode de gouvernance ? Quel est le pacte d'actionnaires ? Comment ce

partenariat public/privé peut-il garantir nos missions de service public ?

Un projet de développement certes intéressant mais dont les contours sociaux sont encore bien flous. D'autant que le contexte général de la réforme de l'audiovisuel public fait plutôt craindre l'imminence d'une nouvelle réduction des effectifs, après les saignées sociales successives. Alors SALTO, quels impacts et quels ricochets sur les personnels ?

Paris, le 4 juillet 2018